

Outreau



Interdiction de stationnement Route Barrée



Rues des Masurettes et Paul Bert

Stationnement Interdit

Du 22 juin au 24 juin 2026

De 6H à 20H

Motif :

Réfection de la chaussée

Merci de votre compréhension.

La mairie vous remercie de votre coopération.

Service Technique - Ville d'Outreau